

Contexte des entretiens et méthodologie de recherche

1. La pratique du journal : un traceur biographique

Depuis 2008, je suis entrée dans la pratique du journal qui me permet d'avoir un lieu qui développe mes idées et les organise, le Récit d'investigation professionnelle est également un instrument « journal ». Jean-Jacques Schaller, lors d'une rencontre, en 2012, avec des étudiants guyanais, leur expliquait que cet outil n'était pas de l'esthétisme, mais quelque chose qui permet de laisser des traces. C'est une forme de réflexivité, un lieu où aucune contrainte n'est ressentie, c'est un outil propre à chacun, un lieu d'expression libre. Nous pouvons considérer le journal comme un tiers lieu, un espace hétérotopique au sens de Michel Foucault¹⁵⁹ et aussi un espace de braconnage selon Michel de Certeau¹⁶⁰. Tout comme les récits ou les histoires de vie, le journal intègre le champ de l'approche biographique. Il se pose comme une des techniques de soi qui s'institue dans une démarche heuristique c'est à dire une démarche ouverte à la découverte et non fermée à l'intuition.

La pratique du journal, via les travaux de René Barbier sur le journal de recherche et ceux de Rémi Hess, a accompagné l'ensemble de cette recherche. Le champ de la recherche biographique initié et développé par Christine Delory-Momberger permet de relier le concept de la pratique du journal à la mise en intrigue de soi-même hors d'un récit autobiographique. Cette pratique diariste est un principe heuristique d'accès à la connaissance, elle permet de suivre l'évolution de sa pensée et d'organiser ses idées, ce qui est indiscutablement essentiel dans le cadre d'une recherche.

Le nom commun « journal » nous fait inévitablement glisser vers le mot « écrire ». Le stylo qui glisse sur la feuille où les doigts qui courent sur un clavier d'ordinateur sont un prolongement naturel de la pensée. Il s'agit d'une intersection entre le sens et la matière. L'écriture est un acte de représentation de soi au monde. Les lettres, juxtaposition de signes qui n'ont aucun sens en eux-mêmes sont un voyage du passage du signe au sens. Écrire « c'est le voyage intellectuel, le plus gigantesque de notre vie »¹⁶¹.

159 Foucault, Michel (1967) *Dits et écrits 1984. Des espaces autres* (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967). *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984

160 De Certeau, Michel (1990). *L'invention du quotidien, I : Arts de faire*.

161 Propos de Daniel Pennac dans le documentaire *Le stylo Bic soixantenaire*, en rediffusion sur la chaîne ARTE le 22/02/2017.

Le journal ne date pas d'aujourd'hui et il a eu toute sa place au sein des structures familiales, mais aussi dans la littérature. Ainsi, il est possible de citer les livres de raison du quinzième siècle. Ces journaux, nommés livres de raison, étaient tenus par des gentilshommes, des marchands et des religieux ; ils ne concernent que très rarement la couche populaire comme nous l'indique le tableau¹⁶² consulté sur Internet et qui rassemble l'intitulé des livres de raison conservés dans des fonds publics, il y en a 1245¹⁶³, du quinzième au vingtième siècle.

Le journal intime ou journal de confessions a également toute sa place dans le champ de la recherche biographique. Le journal intime mis en relation avec les progrès technologiques connaît une explosion massive. En 2009, nous pouvions observer 482 000 occurrences sur Google avec la phrase « créer son journal intime ». En 2016, nous en observions 530 000 et en 2017 560 000 occurrences. Ce type de journal est une forme d'écriture pour soi qui n'est pas destiné, normalement, à être socialisé. Le journal intime n'est pas toujours cité en tant que tel, il n'est pas toujours un lieu de papier précis, il peut se disperser dans divers documents, il ne constitue pas toujours une unité, nous pourrions donc parler parfois de pages intimes. Dans certains de ces journaux, nous pouvons concevoir aussi clairement que dans un journal de recherche, comment les idées prennent forme et s'organisent et comment le rédacteur biographise son expérience. Deux journaux font référence en la matière :

- Le journal de Henri-Frédéric Amiel (1821-1881) tenu de 1839 à 1881, journal qui comportait 17 000 pages. Il atteignit la postérité grâce à ce document retrouvé après sa mort.

« Les courts extraits qui furent publiés, en deux volumes, provoquèrent une grande sensation à cause de la clarté de sa pensée, de la sincérité de son introspection, de l'exactitude des détails, de sa vision découragée de l'existence et de sa tendance à la critique de soi »¹⁶⁴.

Il ne se contentait pas de laisser des vides dans son journal, même s'il n'avait rien à dire et se contredisait lui-même en écrivant « *aujourd'hui rien à écrire* », cela signifie donc que même les ellipses, les manques, les absences peuvent s'écrire au sein d'un journal. Et d'ailleurs combien de « *aujourd'hui rien à écrire* » en 17 000 pages ?

- Marc-Antoine Jullien, avec son ouvrage *Essai sur l'Emploi du Temps* en 1808, propose quant à lui, une méthode d'introspection de soi-même via l'outil journal. Cette introspection se découpe par moment. Cette pratique permet d'avoir la libre disposition de ses idées grâce au système diaristique de l'introspection. Sa méthode fournirait « des ressources contre l'ennui, contre le malheur, contre la

162 <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/AP-pdf/Livres-de-raison.pdf>

163 Ibid.

164 http://fr.wikipedia.org/wiki/Henri-Frédéric_Amiel

solitude contre la société, contre la perversité des hommes, contre l'inertie et la paresse »¹⁶⁵. Écrire aide aussi à comprendre notre environnement, à se remettre en question et donc à chercher.

Le journal est donc un traceur biographique, puisqu'il inscrit nos actions en son sein via notre réflexivité sur des événements que nous avons vécus physiquement ou intellectuellement. C'est un outil exploratoire tel le récit d'investigation professionnelle dont il est question au chapitre I afin de notifier clairement mon implication.

Nous pouvons considérer le journal comme un lieu apprenant, d'après les travaux de Jean-Jacques Schaller sur la question. En effet, le journal peut être considéré « comme un espace physique ou mental »¹⁶⁶ permettant de développer différentes formes d'agir. Et parce que le journal permet d'organiser ses idées et d'en constater le fil conducteur qui se déroule, il développe bien un pouvoir d'agir.

165 Jullien, Marc-Antoine (2006). *Essai sur l'emploi du temps*, p. 8.

166 Schaller, Jean-Jacques (2007). *Un lieu apprenant : de l'habitus à l'historicité de l'action*

2. Le choix des structures associatives

J'ai choisi deux terrains pour faire le pendant des difficultés liées au handicap physique à celles liées au handicap social. Ainsi, j'ai pu avoir le matériau nécessaire pour démontrer la similitude des mécanismes de la reconnaissance et des capacités d'action liées aux situations des personnes et en situation de vulnérabilité. La question de l'importance du regard se posait également dans les mêmes conditions pour les sujets des deux terrains choisis.

Je n'ai pas choisi mon lieu de travail comme terrain, bien que parallèlement je m'en sois nourrie pendant une dizaine d'années, ce qui m'a permis de développer mes connaissances en termes de situations de vulnérabilité et d'aller à la rencontre des sujets que l'institution nomme « usagers ». Pour ma part, je les nommerai « sujets », terme bien plus vivant et non connoté « usés » ou « usagés ». J'évite également volontairement le terme de « bénéficiaire » qu'utilisent également certaines institutions. En effet, prenons l'exemple de la caisse d'allocation familiale qui verse les prestations aux personnes les plus en difficultés, comment peut-on nommer une personne, qui survit avec un revenu minimum, un bénéficiaire ? C'est humiliant.

Le degré d'implication du sentiment de reconnaissance connaît un pouvoir similaire sur les capacités d'agir du sujet, et par extension de sa puissance d'agir, qu'il soit en situation de handicap moteur ou en situation de fracture sociale. C'est à partir de cette intuition que j'ai décidé de me rendre sur les deux terrains que sont la structure l'Étincelle et l'association Emmaüs défi.

Il s'agissait d'aller à la rencontre d'autrui et non pas de prendre ce que je cherchais pour ensuite « m'enfuir ». J'ai donc eu des échanges entre pairs humains qui vivaient chacun des situations différentes liées au handicap physique, mental ou social. Ils m'ont prêté leur parole et je leur ai rendu en retour sous diverses formes comme nous le verrons dans le détail de mes investigations aux chapitres suivants.

Dans un premier temps, je présenterai chaque structure puis dans un second temps, pour chacune d'entre elles, je ferai un point sur la commande et ses conditions de réalisation puis j'expliquerai comment le projet a mué et convergé vers ma question de recherche. Enfin, je présenterai tour à tour les protagonistes de ma recherche.

2.1 Le foyer l'Étincelle

De 2012 à 2013, un groupe de travail composé de quatre étudiantes de Paris XIII et du CNAM (centre national des arts et métiers) et de la nouvelle direction de la structure, s'est constitué afin de répondre à une commande faite par la directrice du foyer l'Étincelle. Il s'agit d'un foyer d'hébergement pour personnes handicapées, situé en bordure immédiate de Creil à Verneuil-en-Halatte, mais il est communément appelé le foyer Étincelle de Creil. C'est également un « Ésat » (Établissement et Service d'Aide par le Travail), ce que l'on appelait les « CAT » (Centre d'Aide par le Travail), jusqu'à la loi du 11 février 2005¹⁶⁷ ; les « Ésat » ont reçu la mission renforcée d'avoir des activités aidant leurs travailleurs handicapés.

Ce foyer est géré par une « association loi de 1901 »¹⁶⁸ ; il existe depuis une cinquantaine d'années et accueille des personnes en situation de handicap de type IMC (incapacité motrice et cérébrale) ainsi que d'autres types de handicaps nécessitant une prise en charge quotidienne adaptée. Elle a été créée par mademoiselle Borin et financée par son père Philibert Borin, un notable de la région, mademoiselle Borin est atteinte de handicap. Cette structure n'hébergeait initialement que des jeunes femmes puis l'établissement est devenu mixte en 1990. Le nom de la rue où est situé le foyer d'hébergement porte le nom du grand-père de mademoiselle Borin. Elle loge toujours dans la structure, elle vit donc sur place dans un logement de fonction ; elle a 85 ans et a dirigé le foyer durant dix ans. Une direction qui avait comme objectif de faire plus d'économies a succédé à mademoiselle Borin, en adoptant une gestion pyramidale, à l'ancienne. Depuis 2012, Johane Allouch assure la direction de la structure, avec une approche tentant d'associer davantage les membres du foyer à diverses décisions administratives. C'est elle qui est à l'origine de la demande d'intervention de quelques universitaires pour apporter un regard extérieur sur sa structure.

La résidence n'est pas isolée, ce qui est important pour l'intégration des résidents, car ils peuvent ainsi plus aisément garder un lien avec la société. De nos jours, les mentalités sont plus ouvertes qu'à l'époque de la première maison pour handicapés mentaux qu'avait ouverte Lino Ventura qui a dû se

167 Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647>

168 Une « association loi de 1901 » est une association à but non lucratif. Le système a été mis en place par le Président du Conseil (le Premier Ministre d'alors), à qui l'ont doit également la légalisation des syndicats : Pierre Waldeck-Rousseau (1846-1904).

battre pour que sa première maison d'accueil puisse être implantée près d'habitation : les riverains hurlaient au scandale¹⁶⁹ !

Un projet d'extension du foyer Étincelle, remontant à une quinzaine d'années, a eu du mal à voir le jour. En effet, il fut abandonné au bout de huit ans puis reprit en l'état et il a fallu attendre cinq ans supplémentaires pour que le projet démarre et que les travaux commencent. Le 11 mai 2011, quinze jours avant l'inauguration, un incendie se déclarait. La nouvelle construction comportait 14 studios avec des locaux collectifs, tout a pris feu. L'origine de cet incendie était liée à un problème de soudure de la part d'un des plombiers. Cet incendie a créé un véritable traumatisme pour l'ensemble des résidents, mais a été révélateur dans la non-prise en compte de la parole de ces derniers. Effectivement, la nouvelle direction a pu diagnostiquer que l'ensemble des résidents n'avaient pas été consultés et impliqués dans le projet de construction des 14 studios.

La commande de la structure du foyer l'Étincelle

La situation des hébergés n'était pas compatible avec le respect de l'intimité. En effet, certains usagers se retrouvaient à quatre par chambre, or, il faut savoir que, pour certains, des soins sont nécessaires. Certains sont placés en institution depuis leur plus tendre enfance et ne se sont jamais quittés, c'est un élément à prendre en compte en les rassurant de leurs angoisses de séparation sans nier ces dernières. Les espaces privés représentaient soixante-quinze pour cent de la surface globale alors qu'ils auraient dû n'en représenter que vingt-cinq pour cent, ce qui signifie que le foyer Étincelle a accueilli au-delà de ses capacités d'hébergement. Pour pallier les difficultés sur du court terme, les chambres de quatre (pour certaines) ont été aménagées pour réaliser deux chambres individuelles, les espaces privés deviennent donc assez exigus.

Dans le cadre de la reconstruction, un comité de pilotage avait été constitué. Il était composé de quatre administrateurs, dont deux usagers, de l'architecte programmiste et de son assistant à la maîtrise d'ouvrage dont la tâche consistait à accompagner la structure Étincelle dans son projet de construction. L'architecte et son assistant à la maîtrise d'ouvrage avaient une lettre de mission. L'association, en 2012, en était à la première phase du montage de projet qui consistait à déterminer un cahier des charges ; lors de cette première phase et avant la rédaction de ce cahier des charges, il était important

169 C'est vers 1990 que l'ouverture d'une première maison pour jeunes trisomiques et handicapés mentaux a été réalisée sur les hauteurs de Sèvres. Lino Ventura et son épouse Odette en étaient à l'origine.

de recueillir le point de vue des usagers afin de ne pas reproduire le schéma de « décider à la place de ». Des entretiens ont été menés auprès des personnels de la structure représentant les différents services. Le résultat a été transmis aux administrateurs le 9 février 2012 et, à cette occasion, Johane Allouch a observé que la parole des usagers n'avait pas été recueillie. En effet, le personnel a parlé pour le compte et au nom des usagers, qui avaient certes participé à une réunion collective, mais dont aucune trace écrite n'existe.

Le quatorze juin 2012 était la date limite pour clôturer cette première phase. Le comité de pilotage se réunissait chaque lundi soir, l'architecte établissait des thèmes de travail par séance, celui en lien avec la parole des usagers (le thème de la chambre) a été reporté en dernier lieu et c'est là que les étudiantes du CNAM et moi-même sommes intervenues.

La commande était claire, il s'agissait de recueillir les souhaits des résidents au sujet de l'extension de l'hébergement. L'objectif étant de leur donner leur place légitime au sein de ce projet qui ne devait pas se faire sans eux, mais avec eux. Nous avons programmé une date de rencontre avec l'ensemble des résidents. Cette rencontre a eu lieu en soirée dans la salle à manger du foyer. Nous leur avons exposé le projet qui a été reçu avec enthousiasme et étonnement. Enthousiasme de pouvoir apporter une pierre à l'édifice de la réflexion et étonnement qu'on leur demande leur avis.

Le premier contact a donc été globalement satisfaisant ; tant du point de vue des résidents que de celui du groupe de travail. Être allées à leur rencontre et avoir visité les lieux nous ont aidées à contextualiser notre approche et à décider du type d'entretiens que nous allions mener. Les résidents ont voulu choisir l'étudiante avec qui s'entretenir, nous n'y avons mis aucune opposition, c'est un élément auquel nous n'avions pas songé auparavant. Les choix se sont faits naturellement en croisant les disponibilités de chacun.

Nous avons préparé nos entretiens ensemble, nous devions réfléchir au sujet des outils à utiliser pour recueillir la parole des résidents. Nous nous sommes inspirés de deux articles afin de décider quel type d'entretien à utiliser :

- *Directivité et non-directivité* et *Habitation, identité et relation sociale*¹⁷⁰ de Michel Lobrot.

170 Lobrot, Michel (2002). *Directivité et non-directivité*. pp. 5-37.

- *L'expérience résidentielle d'usagers de services en déficience intellectuelle*¹⁷¹ de Robert, Morin et Dorvil : il s'agit d'une enquête menée auprès d'usagers de services en déficience intellectuelle, au Québec, traitant entre autres de la relation au chez-soi.

Michel Lobrot propose quant à lui de ne pas focaliser sur le fait d'être ou non directif ; en effet,

« Il n'y a pas à se demander avec inquiétude : suis-je ou non directif ? On l'est nécessairement si on entre réellement en relation avec l'autre, s'il se passe quelque chose avec lui, si on entre tous les deux en symbiose »¹⁷².

Nous avons donc décidé de mener des entretiens centrés sur la personne, car la forme non directive pure et dure ne semblait pas adaptée aux résidents victimes de handicaps ayant des répercussions sur les capacités d'expression et le cognitif. Il ne s'agissait pas de recenser les besoins des personnes, mais d'approcher leur demande. Avoir une demande, c'est se positionner en tant qu'acteur et pour certains cela n'allait pas de soi. Les résidents semblaient éprouver le besoin de se saisir de cet espace de parole offert via les entretiens pour se livrer, se raconter, nous avons du penser à recentrer la parole sur le sujet lorsque cela était nécessaire. Cependant, lorsqu'il n'était pas possible d'aborder le sujet, nous avons pris ce que la personne pouvait donner et cela nous a permis une contextualisation. Ce que nous avons pu obtenir était déjà un pas de fait pour approcher leur demande.

Nous les avons interrogés sur le quotidien à partir de leur quotidien afin de tenter de les questionner sur leur imaginaire. Nous sommes partis de la perception du lieu où nous nous retrouvions afin de dérouler le fil. Partir de la perception du lieu permettait de leur poser des questions sur la décoration, les photos accrochées au mur, les tableaux...

Un guide d'entretien a été mis en place, il a évolué durant l'échange, les questions n'ont pas été posées dans l'ordre, certaines n'ont pas eu l'occasion d'être posées, d'autres ont été amenées de façon impromptue. Même si nous partions du principe de mener un entretien centré sur la personne, il s'agissait également d'un échange durant lequel des imprévus ont été inévitables, un échange ne se programme pas comme une machine à laver. Nous avons donc déterminé une trame sur laquelle nous appuyer, mais elle ne devait pas raidir et fausser l'échange. Certains sujets, tels que la sexualité, ont

171 Robert, Dominique, Morin, Paul, & Dorvil, Henri (2002). *Habitation, identité et relation sociale. L'expérience résidentielle d'usagers de services en déficience intellectuelle*. pp. 1-19.

172 Lobrot, Michel (2002). *Directivité et non-directivité*. pp. 5-37.

été abordés spontanément durant l'échange. Je reviendrai sur ce sujet au chapitre concernant l'interprétation de mes données.

Pour la première commande, un guide d'entretien a été élaboré en commun avec le groupe de recherche et la direction.

La perception du lieu	La dimension biographique	La vie sociale	L'intimité	L'appel à l'imaginaire
Où sommes-nous ici ?	Comment êtes-vous arrivé ici, pourquoi ?	Est-ce que vous avez des visites ?	Que pensez-vous du fait que l'on frappe et entre aussitôt dans votre chambre ?	Qu'est-ce qui est le plus important dans la vie pour vous ?
Depuis combien de temps vivez-vous ici ?	Quelle est la différence entre avant et maintenant pour vous ?	Travaillez-vous ?	Où lavez-vous votre petit linge ?	Où imagineriez-vous terminer votre vie ?
C'est où chez vous ?		Avez-vous mis votre nom sur votre porte ?		
Avez-vous choisi tel ou tel autre objet dans la décoration ?				

Ce guide d'entretien a été construit en ayant en tête d'interroger le sujet dans son histoire et non pas en tant que pris en charge. Nous avons ainsi réalisé une trentaine d'entretiens en 2012 puis une vingtaine en 2013. Nous avons été présentes sur une douzaine après-midi chaque année. Chacun des étudiants chercheurs a retranscrit ses propres entretiens (une trentaine à nous tous) qui ont été socialisés¹⁷³ lors de nos rencontres régulières hors de l'institution l'Étincelle.

Nous avons exploré le rapport à soi et au chez-soi, ainsi que les pratiques culturelles. C'est au regard de ces catégories et de la singularité des résidents que nous avons contribué à la prise en compte de leur parole dans le cadre de l'extension et de la rénovation du foyer.

173 Il faut entendre par ce terme que nos entretiens ont été discutés en réunion de travail où nous avons pu échanger sur nos expériences liées aux entretiens effectués sur la structure Étincelle.

Une restitution du travail engagé en 2012 a été effectuée auprès des résidents sous forme d'un Cédérom dont l'emballage a été personnalisé pour chaque interviewé, nous avons ainsi symboliquement rendu la parole qu'ils nous avaient donnée. Une restitution publique a également été réalisée le jour de la célébration du quarantième anniversaire de la structure l'Étincelle. Lors de ce moment festif, chargé en émotion, chaque membre de notre groupe de travail a cité quelques phrases issues des entretiens : nous avons sélectionné les phrases les plus fortes symboliquement, en lien avec les attentes et les demandes des résidents. Le lien a été également fait avec les politiques européennes et la loi 2002¹⁷⁴. Des financeurs étant présents à cette célébration, nous avons saisi cette occasion avec l'ensemble des résidents pour faire entendre leur volonté et leurs choix en matière d'espaces privés et d'habitat. Des choses se sont jouées en dehors des entretiens, dans les espaces de vie collectifs que nous avons partagés avec les résidents : quelques bribes de récit de vie en prenant un café ou en jouant à un jeu de société, des conversations légères, souriantes et informelles, ont été tout aussi instructives que le contenu des entretiens.

Pour ce qui est de la convergence entre la commande et ma question de recherche, retenons que la série des entretiens réalisés en 2012 avait pour origine une commande de la nouvelle direction de la structure du foyer l'Étincelle. Il s'est avéré que ces entretiens contenaient de nombreux éléments en lien avec mes propres recherches sur la reconnaissance et la puissance d'agir du sujet. Pour la seconde année, nous avons poursuivi nos entretiens avec les résidents avec notre propre grille d'entretien en phase avec nos recherches respectives.

Les entretiens de 2013 ont été donc été réalisés sur le même principe, mais pas avec le même guide d'entretien et de façon plus sereine puisque je connaissais l'ensemble des résidents, le personnel et les locaux. L'ambiance perçue entre les entretiens a été éclairante ainsi que les premiers entretiens de réalisés et je me suis donc appuyée sur ces derniers éléments pour construire mon guide. En dehors de l'entretien formel, une relation autre se forme, on entre en immersion dans leur quotidien en allant boire un café avec eux, fumer une cigarette ou jouer à un jeu de société. En dehors de l'entretien, les échanges sont beaucoup plus spontanés et les discours se font plus fluides, plus libérés.

174 « La loi 2002-2 du 2 janvier 2002 définit et structure l'action sociale et médico-sociale destinée à promouvoir, dans un cadre interministériel, l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets » : <https://tinyurl.com/yaaojuxz>

J'ai donc construit cette trame en fonction de ce qui se rapprochait de la thématique de la reconnaissance et donc du domaine du sensible ; cela a toutefois juste constitué une base puisque je préférais l'échange, une conversation naturelle.

Estime de soi, on se croit capable de ou pas capable de	Se projeter dans l'avenir via l'imaginaire	Reconnaissance ou méconnaissance dans le regard d'autrui	Reconnaissance dans le droit et le pouvoir de vote	Entrer dans le cadre de référence de la personne interviewée
La dernière fois qu'on vous a fait un compliment, c'était à quelle occasion ?	Quel est votre rêve ou quels sont vos rêves ?	Que pensez-vous du regard des gens sur votre handicap ?	Allez-vous voter ?	Si vous aviez à formuler une critique sur le monde extérieur, ce serait laquelle ?
Comment aimeriez-vous que l'on prenne soin de vous ?				
Qu'aimeriez-vous faire et que vous ne pouvez pas faire ?				

2.2 Emmaüs Défi et le projet Convergence

Emmaüs Défi, association loi de 1901 créée en 2007 à Paris par Charles Édouard Vincent¹⁷⁵, s'inscrit dans le mouvement initié par l'abbé Pierre en 1949 : il porte les mêmes valeurs et les mêmes volontés, à savoir « En tant que personne, chaque individu a le droit à la dignité ». Cette dignité passe également par le droit de travailler et c'est ainsi que les associations Emmaüs France et Emmaüs Île-de-France ont œuvré pour donner naissance à Emmaüs Défi dont l'activité repose sur un chantier d'insertion. Des emplois ont été créés dans le domaine du tri, de la collecte, de la vente, de la livraison et de la logistique. À ce jour, 130 personnes sont salariées en insertion à Emmaüs Défi.

Les questions de la « grande exclusion » ne peuvent pas être réglées avec la seule dimension du travail, la réinsertion nécessite l'intervention de nombreux acteurs (de la santé, du social, de l'administratif, du travail, du logement) et bien des freins sont à lever avant (et après !) une reprise d'emploi. C'est cette *convergence* d'acteurs que vise le projet « Convergence » lancé notamment par Emmaüs en 2012, initiative soutenue par la Mairie de Paris et officialisée par la signature le 18 février 2015 du « grand pacte parisien contre l'exclusion ». Ce dispositif, qui donne une place centrale à l'Homme, permet de relier plusieurs structures œuvrant dans les domaines nécessaires au levage desdits freins, des structures telles que des organismes de formations, des centres de santé, des associations œuvrant dans la gestion du locatif, des travailleurs sociaux d'autres structures.

L'un des enjeux de « Convergence » est de pouvoir parler de structure à structure. Il ne s'agit pas que d'une convention de principe signée entre partenaires. Il s'agit également d'un accompagnement concerté. Un des objectifs est de faire coïncider la durée du parcours avec la fin de l'agrément¹⁷⁶ qui est d'une moyenne de 12 mois. Lorsqu'il faut six mois de plus, il y a nécessité, parfois, de faire un bilan social.

Pour ce qui est de la réinsertion par le « travail à l'heure », le principe est de réhabituer le futur salarié à respecter des horaires et à se replonger au fur et à mesure dans une activité professionnelle. Ainsi, il est possible de commencer par travailler une heure par semaine puis, au fur et à mesure, de tendre vers une semaine de trente-cinq heures. Il s'agit du même principe appliqué aux patients en malnutrition : ils sont réalimentés progressivement.

175 Ancien professeur de HEC (école des hautes études commerciales).

176 L'agrément est le contrat avec l'État qui permet d'embaucher un salarié en insertion pour la durée de cet agrément. Par exemple, un agrément de 12 mois signifie que l'on fera signer un contrat de 12 mois au salarié en insertion.

Emmaüs : une demande et non une commande

Emmaüs était un partenaire du centre de santé pour lequel je travaillais, c'est à ce titre que j'ai pu entrer en contact avec eux. En effet, le centre de santé réalisait des bilans de santé personnalisés avec un suivi social et médical auprès des personnes en contrat de travail via le programme « Convergence » précédemment cité. J'ai mis approximativement quatre ans avant de pouvoir effectuer des « interviews », auprès du public d'Emmaüs, dans le cadre de ma recherche. En effet, j'avais déjà prospecté l'ensemble des structures parisiennes rattachées à Emmaüs afin de faire un choix sur le public que je souhaitais mettre en lumière en faisant le pendant avec des personnes en situation de handicap. Une fois le public et le terrain choisis, j'ai dû attendre une autorisation de la direction d'Emmaüs Défi pour commencer à me présenter sur le terrain en tant que chercheur. Je souhaitais aussi terminer l'ensemble des bilans de santé auprès d'Emmaüs, de façon à ce que mes interventions de professionnelle et de chercheuse soient bien démarquées l'une de l'autre.

Ma demande auprès de la direction a été présentée en tant que nécessité d'investiguer leur terrain pour mettre en lien les difficultés de leur public avec le manque de reconnaissance, et ainsi l'influence de la reconnaissance sur la puissance d'agir.

Je connaissais l'ensemble de l'équipe Emmaüs Défi et quelques-uns des salariés en insertion : en effet, une partie de mon travail consistait à aller expliquer dans diverses structures sociales parisiennes (gérant des publics en situation de précarité) ce qu'était un bilan de santé. Puis ces bilans étaient gérés notamment par le centre de santé Saint Vincent sous l'égide de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Paris.

Les travailleurs sociaux d'Emmaüs Défi ont proposé à l'ensemble des salariés en insertion de me rencontrer. Tous les salariés que j'ai pu interviewer étaient donc volontaires. J'ai ainsi rencontré trois salariés en insertion ainsi que trois travailleurs sociaux. Pour ce qui est des types d'entretiens, j'ai choisi la même ligne de conduite qu'avec les résidents du foyer Étincelle, à la différence que je n'ai pas construit de guide d'entretien. En effet, chaque entretien a débuté par une question de lancement posée en fonction du terrain et de la rencontre. J'ai à chaque fois rebondi sur les réponses de mes interlocuteurs pour mener l'entretien.

La même question de lancement a donc été posée aux interviewés. Le vocable utilisé n'est pas le même pour chacun, car il faut prendre en compte le « feeling » avec chacun d'entre eux et s'adapter à chaque personnalité. Cependant le fond de la question reste le même et je reprends ci-après la façon dont j'ai amené ma question de lancement pour chacune des rencontres.

Interlocuteur	Question de lancement
Marilyn	Je voudrais savoir comment vous êtes arrivée jusqu'ici, à être amenée à travailler à Emmaüs Défi. Quels ont été les chemins que vous avez pris ? J'aimerais que vous me parliez un peu de votre arrivée ici en fait.
Jean-Claude	J'aimerais que vous me parliez de ce qui vous a amené à travailler pour Emmaüs Défi, comment vous êtes arrivé ici et que vous m'expliquiez un peu votre parcours au sein d'Emmaüs Défi. Combien de temps vous y êtes resté, qu'est-ce que vous avez trouvé de bien, de moins bien, comment vous avez vécu les choses. C'est un entretien assez libre. Donc, je vais vous laisser la parole.
Serge	J'aimerais savoir comment vous êtes arrivé à Emmaüs Défi, qu'est-ce que vous y faites ? C'est un entretien assez libre en fait, donc je vais vous laisser parler.

J'ai donc exploré deux terrains différents, mais paradoxalement ressemblants du fait de la notion de difficultés liées au handicap qu'il soit physique, mental ou social. La façon de mener les entretiens a été différente pour chacun des terrains, étant donné qu'il a fallu s'adapter aux difficultés d'élocutions et au débit de la parole des personnes atteintes d'incapacité motrice et cérébrale. Ce furent des rencontres singulières, des moments d'échanges avec chacune des personnes rencontrées où le sensible a pris une vaste place.

3. Les vulnérabilités via la précarité et le handicap

Avant de présenter l'ensemble et ensuite chacune des personnes rencontrées, il est utile d'expliquer ici ce que l'on entend par situation précarité et handicap. Il n'est pas question de réduire les personnes rencontrées à leurs difficultés et c'est pourquoi je parle de situation de précarité, de handicap ou de vulnérabilités. Un sujet vit une situation, il n'est pas la situation.

Le terme « précarité » provient du latin *precarius*, c'est-à-dire qui s'obtient par la prière. La précarité est l'état de ce qui est précaire, et n'offre donc aucune garantie de durée, il s'agit d'une incertitude, sans base assurée et révocable¹⁷⁷. Hélas ! Il semble que l'état de précarité, quant à lui, perdure. Dans le domaine économique et social, la précarité est l'absence des conditions et des sécurités permettant à un individu d'assumer pleinement ses responsabilités et de bénéficier de ses droits fondamentaux. En France, l'article 2 de l'arrêté de 1992 du Ministère des Affaires sociales et de l'Intégration (en 1992) a défini des catégories de personnes en situation de précarité : chômeurs, bénéficiaires du RMI, titulaires d'un contrat emploi solidarité, personnes sans domicile fixe, jeunes âgés de 16 à 25 ans exclus du milieu scolaire et engagés dans un processus d'insertion professionnelle.

Quant aux diverses institutions et structures médicales, elles définissent la précarité au moyen du calcul du score ÉPICES (Évaluation de la précarité et des inégalités de santé pour les centres d'examens de santé). En effet, puisque l'article 2 de l'arrêté de 1992 ne tenait compte que de la reconnaissance des droits, ce qui est trop restrictif pour englober l'ensemble du champ de la précarité, un groupe de travail a été créé en 1998 (composé des centres techniques et d'appui à la formation des centres d'examens de santé -CETAF- et des centres d'examen de santé -CES-). Il a abouti au score ÉPICES, qui comporte 11 questions déterminant le « taux de précarité » et classant les victimes de la précarité par catégorie. Ces 11 questions sont désormais intégrées dans un questionnaire général de santé utilisé par l'ensemble des centres médicaux pratiquant des examens de santé sous l'égide de la Caisse Primaire d'assurance maladie ainsi que les structures hospitalières.

Pour ce qui est du terme de vulnérabilité, il provient du latin sous la forme *vulnerabilis* et *vulnerare* signifiant blesser. Une personne vulnérable est un individu qui a de plus fortes probabilités d'être blessé, mise à mal. Des situations de fractures sociales et familiales rendent vulnérables telles qu'un divorce, une maladie, un handicap, la perte d'un emploi, le cumul de plusieurs difficultés. À ce sujet, le père Joseph Wresinski (ATD (Agir Tous pour la Dignité) Quart Monde) déclarait :

177 Le Robert (sous la direction d'Alain Rey) (2006). *Dictionnaire historique de la langue française*.

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer des responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible. » [Joseph Wresinski, 1987]

Cette définition a été communiquée dans le rapport Wresinski du Conseil économique et social en 1987. Elle fut reprise par les Nations Unies¹⁷⁸.

Nous ne pouvons pas aborder la fragilité et la vulnérabilité sans parler du handicap. Ce terme provient d'une expression anglaise : *hand in cap* (main sur la casquette) :

« Le mot en anglais, a désigné (XVII^e siècle) un jeu où l'on se disputait des objets personnels dont le prix était proposé par un arbitre, la mise étant déposée dans une coiffure (cap) et, par la suite, sous la forme contractée handicap, une compétition entre deux chevaux (1754), puis des courses de chevaux (1780), le glissement de sens s'expliquant par l'idée de jugement comparatif de la valeur (des objets, puis des chevaux). Handicap est introduit en français, comme d'autres termes d'hippisme, avec l'idée d'égaliser les chances des concurrents en imposant aux meilleurs de porter un poids plus grand ou de parcourir une distance plus longue. Par extension le terme s'applique (1854) à d'autres sports puis par métonymie (1888, en cyclisme) se dit de tout désavantage imposé dans une épreuve à un concurrent de qualité supérieure. De là vient (1913) le sens figuré d' « entrave, gêne », « infériorité » et par extension (1964), celui d' « infériorité momentanée » en parlant d'une collectivité par rapport à une autre. Handicap a produit très tôt des dérivés en français : handicaper V.tr (1855 ; 1854 au participe passé ; (d'après l'anglais to handicap) s'applique d'abord aux sports puis signifie au figuré (1888) « mettre quelqu'un en état d'infériorité »¹⁷⁹.

Le terme handicap est ainsi notamment employé pour le jeu de go : on donne des pierres de handicap au joueur qui a le niveau le plus faible afin de lui donner de l'avance dans la constitution de son territoire. Le territoire se conquiert en plaçant stratégiquement ses pions blancs ou noirs sur le

178 Teulade, René (1987). *Le rapport Wresinski*. Revue Quart Monde, n°123, *Un point d'appui : le revenu garanti*.

179 Le Robert (sous la direction d'Alain Rey) (2006). *Dictionnaire historique de la langue française*.

goban (le plateau de ce jeu)¹⁸⁰.

180 Site de jeu de Go en ligne : <http://www.gokgs.com/applet.jsp>

La notion de « handicap » peut aussi s'appliquer dans le cadre de situations sociales et de précarité. C'est dans ce cadre que je vais développer ce travail de réflexion, après avoir exposé le principe du trampoline de Larcher.

Pour imaginer les processus qui mènent le sujet vers la vulnérabilité, la parabole du trampoline¹⁸¹, due à Pierre Larcher, aide à comprendre à quoi fait allusion le père Joseph Wresinski lorsqu'il mentionne l'absence de plusieurs sécurités. En effet, pour qu'un bond soit de bonne qualité sur un trampoline, il est nécessaire que chaque élastique tienne parfaitement. Si des élastiques viennent à se casser, alors l'individu rebondira beaucoup moins bien, voire pas du tout. Imaginons que chaque élastique représente un domaine de la vie relevant de la sphère privée ou sociale. Imaginons aussi que chacun d'entre eux représente un des éléments tels que le transport et le logement, l'emploi, la santé physique ou mentale, les revenus, les relations sociales et familiales. Chacun des élastiques représente donc une sécurité, un élastique qui saute est une sécurité en moins qui influe sur les autres sécurités qui se fragilisent et peuvent sauter à tout moment. Il existe des situations, telles le handicap de naissance, où un élastique est absent avant même de craquer. Lorsqu'un sujet est atteint de handicap ou de maladie, la fragilité ne concerne pas uniquement celui ou celle qui en est victime ; en effet, dans les familles les plus démunies, c'est l'ensemble de la famille qui est mis en fragilité, qui devient vulnérable.

181 Larcher, Pierre (2002). *La parabole du trampoline*. Revue Quart Monde, n°184. La santé pour tous : pour quand ?

Le trampoline de Larcher

Illustration 1: Le trampoline : chaque sangle relie une personne à ses points d'ancrage. Pierre Larcher en a fait une métaphore en science humaine, chaque lien brisé peut amener la perte de stabilité de la personne.

4. À la rencontre de chacun

Il s'agit plutôt de rencontres que d'entretiens protocolaires dans le sens où les entretiens se sont déroulés dans des interactions de niveau horizontal. Ces rencontres contiennent des entretiens conversationnels ; il faut garder en tête qu'il s'agit d'une mobilisation de la notion des savoirs de l'expérience : les entretiens sont une mise en récit des savoirs de cette dernière et cette graphie peut se donner à voir dans des formes différentes tels qu'un récit, des gestes, des comportements ou des attitudes qui participent bel et bien à la biographisation de la personne.

Une synthèse de chaque entretien en guise de portrait dit « portraiturage » est insérée ici même afin de présenter de façon claire et concise chacune des personnes rencontrées dans le cadre de cette recherche. Chacun des résidents d'Étincelle et des salariés en insertion d'Emmaüs Défi ont choisi de conserver leur prénom dans le cadre de cette recherche. En effet, le choix de l'anonymat leur avait été soumis. Les citer par leur prénom c'est aussi un peu poursuivre notre collaboration ici même et les reconnaître pleinement dans leur contribution.

Dans les portraiturages qui suivent et pour ce qui concerne les interprétations des échanges, je précise que je n'ai pas pour prétention de restituer les fondements de la pensée des personnes que j'ai rencontrées. J'essaie de protéger l'ensemble de ces personnes de toute violence symbolique de l'interprétation.

Cette notion de « violence symbolique de l'interprétation »¹⁸² amène à examiner si elle se situe au seul niveau de l'interprétation que le chercheur ou l'interlocuteur font des propos qu'ils recueillent.

J'ai retiré de ces rencontres deux niveaux qui me semblent prépondérants :

- celui de l'interprétation même des propos, du récit, de l'histoire de vie,
- celui qui indique que le chercheur « prend » de la substance chez autrui pour alimenter son travail de recherche sans jamais lui donner de retour et sans aucune réciprocité.

En effet,

« dans les histoires de vie, Henri Desroche par exemple, n'a cessé de dénoncer les formes de rapt où un chercheur « débarque » et trouve grâce auprès d'une personne qui se prête au jeu de l'histoire de vie [...]. Une fois le flot des paroles tari, le magnétophone coupé,

182 Le Grand, Jean-Louis (2000). *Éthique, étiquettes et réciprocité dans les histoires de vie*, pp. 223-246 in Feldman et Kohn, *L'éthique dans la pratique des sciences humaines : Dilemmes*.

le chercheur remercie la personne qui lui a fourni un si précieux matériau et celle-ci n'en entend jamais plus parler. Tandis que le second en tire une plus-value importante »¹⁸³.

Je me suis retrouvée face à un dilemme après avoir retranscrit et analysé plusieurs entretiens. J'ai hésité à communiquer les retranscriptions à l'ensemble de mes interviewés ainsi que les analyses que j'en ai tirées. Deux raisons m'ont fait hésiter.

Primo, nous ne parlons pas comme nous écrivons et lorsque je retranscris des entretiens tout y est mentionné (hésitations, bredouillages, répétitions, fautes de langage). J'indique aussi les postures qu'adoptent mes énonciateurs et les expressions perceptibles sur leur visage. Cela peut donc se révéler être un choc pour les énonciateurs et porter atteinte à la perception qu'ils ont de leur Moi idéal. Un sentiment de honte peut apparaître. En lisant mes retranscriptions, les interviewés s'observent du dehors et quoi de plus violent que de s'observer de l'extérieur, en tout cas dans un premier temps. Pour faire l'analogie de mon assertion, je dirais que cela est comparable à se retrouver face à son miroir et trouver son reflet déplaisant, entendre sa propre voix ou bien encore se regarder sur une photo et ne pas en être satisfait.

Secundo, même si mon analyse s'appuie sur des bases praxéologiques et d'une grille qui me guide elle est forcément imprégnée de ma propre vision du monde. Ce que je déduis de mes entretiens peut être perçu comme blessant si la lecture n'en est pas préparée voire accompagnée. L'énonciateur peut ne pas partager l'analyse que je fais de la situation, il peut même avoir le sentiment d'avoir été dépossédé de quelque chose.

J'ai pourtant décidé de socialiser « notre » travail auprès de l'ensemble de mes interviewés et j'ai pu ainsi me retrouver dans une posture de réciprocité, mais peut-être est-ce une illusion propre à satisfaire ma conscience ? Cependant, en accomplissant cet acte de partage j'ai eu le sentiment véritable d'appliquer la loi des échanges selon Marc-Antoine Jullien¹⁸⁴. Il est entendu par « *loi des échanges* » que celui qui donne sa parole se voit reconnu dans ce qu'il fait et celui qui la recueille complète son instruction, il voit ainsi son capital de connaissances augmentées. L'émergence du sujet peut se faire via le récit de soi qui développe une certaine confiance en soi.

183 Ibid.

184 Jullien, Marc-Antoine (2006). *Essai sur l'emploi du temps*.

4.1 Les résidents du foyer Étincelle

Christian

J'ai rencontré Christian au mois de mai 2013 au sein de la structure Étincelle. L'entretien s'est déroulé dans sa chambre. Il est âgé de 58 ans. Il possède un CAP de cuisine (Certificat d'aptitude en cuisine). Il a travaillé durant vingt-cinq années en cuisine. Il semble très cultivé et possède une soif de savoir qu'il étanche par autodidaxie.

Christian pratique le tir à l'arc deux fois par semaine et se promène régulièrement dans le parc afin d'essayer de photographier le pic vert qui y a établi son lieu de vie. Il se documente sur Internet lorsqu'il n'a pas d'activité sportive ou des rendez-vous extérieurs. Il a été victime d'un accident de moto, de deux infarctus et de deux AVC (Accident Vasculaire Cérébral), il y a dix ans. Il se déplace en fauteuil roulant et a des problèmes respiratoires qui nécessitent un besoin d'oxygène la nuit.

Il vit au foyer Étincelle depuis dix ans. Avant l'accident, il a vécu en famille et a été cuisinier durant vingt-cinq ans. Il a été marié une fois, puis divorcé et a vécu en concubinage, il a eu une fille de son premier lit qui aujourd'hui est âgée d'une trentaine d'années. Ayant des problèmes relationnels avec sa fille, il ne la voit plus. Il n'a aucune visite de l'extérieur. Son ex-compagne l'aurait dépouillé de ses biens. Il déplore l'absence de possibilités d'avoir des relations sexuelles et suit l'actualité sur la polémique de l'assistance sexuelle. Pour ce qui est du savoir, il sent que plus il avance dans la connaissance, plus il est malheureux

Christian rêve de balades en forêt et de voyages au Népal, au Japon et en Australie. Il est en invalidité depuis trois mois, mais son travail au sein de l'Ésat (Établissement et service d'aide par le travail) ne le satisfaisait pas, pour lui ce n'était pas un « vrai travail » du fait de la répétitivité de la tâche et de l'impossibilité de s'épanouir. Il n'est ni sous tutelle ni sous curatelle.

L'entretien a été écourté du fait de ses difficultés respiratoires, en effet, parler est très fatigant lorsque l'on manque de souffle. Il est ressorti épuisé de cet entretien et moi aussi puisque ma respiration s'est calquée sur la sienne durant l'entretien...

Christophe

J'ai rencontré Christophe au mois de mai 2013 au foyer Étincelle. L'entretien s'est déroulé dans sa chambre. Il est âgé de 33 ans. Il semble distant et parle avec beaucoup de retenue. Christophe a suivi un parcours semi-professionnel dans le domaine de l'électricité. Il pratique le tir aux armes chaque mercredi. Il aime faire des recherches sur ordinateur sur tous les sujets.

Christophe est atteint du spina-bifida : il s'agit d'un développement incomplet de la colonne vertébrale durant la gestation ayant pour conséquence des difficultés d'ordre moteur. Il se déplace en fauteuil électrique. Il a travaillé trois ans à l'Ésat (Établissement et service d'aide par le travail) à Saint Médard. Le travail consistait à coller des étiquettes sur des vêtements et à les disposer sur des cintres.

Il vit au foyer Étincelle depuis 1998. Les huit premières années de sa vie, Christophe était en foyer de jour et rentrait donc chez ses parents chaque soir puis il a fréquenté un internat durant un an et demi. Il est ensuite retourné vivre chez son père durant un an et demi et a fréquenté un foyer de jour pendant quelques années. Il a donc vécu en famille par intermittence, cette intermittence était liée du fait de la mésentente avec la nouvelle compagne de son père. Il est resté en relation avec son frère et sa grand-mère ainsi que sa tante qui lui rendent visite régulièrement. Il a de mauvaises relations avec la famille de son père.

Christophe a fait l'expérience de la drogue et de l'alcool et a mal vécu ses séjours en internat. Il souhaite faire un voyage en Italie parce qu'il y a de la famille et également vivre dans le sud ou le Massif central. Il a une bonne amie qui vit au foyer depuis quatre ans et qu'il connaît depuis dix années du fait qu'elle a effectué un stage d'aide médico-psychologique avant que son invalidité n'évolue. Il est célibataire et n'envisage pas de se mettre en couple avec cette jeune-femme. Il n'est ni sous tutelle ni sous curatelle.

Mado

J'ai rencontré Mado au foyer Étincelle en avril 2012. Elle est âgée de 70 ans. Elle est drôle et possède un sacré sens de l'humour, elle respire la joie de vivre. C'est une femme dynamique. Notre entretien s'est déroulé dans la salle à manger. Elle est férue d'informatique, outil qu'elle utilise quotidiennement. Elle a des activités associatives au sein de l'AFP (Association des Paralysés de France). Elle pratique la sarbacane. Elle s'occupe de l'organisation des vacances pour elle-même et ses amies de chambre qu'elle connaît depuis la petite enfance, puisque placée au sein du même couvent à Paris. Mado n'a jamais travaillé du fait de son invalidité, elle ne peut pas évaluer son niveau scolaire, mais elle sait lire et écrire.

Elle est atteinte d'une myopathie, maladie évolutive, elle circule en fauteuil à moteur et l'usage de ses mains est restreint. Elle ne marche plus et un de ses bras est complètement paralysé. Mado vit au foyer Étincelle depuis quarante ans et auparavant, elle était placée dans un couvent d'où sa tante paternelle l'a retirée pour cause de maltraitances. C'est ainsi que ses amies l'ont d'ailleurs suivie avec l'aide de sa tante.

Elle n'a jamais vécu avec sa famille, mais sa tante a eu un rôle très important dans son évolution affective et intellectuelle. Elle rêvait de vivre en appartement lorsqu'elle le pouvait encore, maintenant qu'elle ne peut plus du tout bouger du fait de l'évolution de la maladie, elle en fait le deuil de ce souhait de vie. Mado n'est ni sous tutelle ni sous curatelle.

Mauricette

J'ai rencontré Mauricette en mars 2012 au foyer Étincelle. Notre entretien s'est déroulé dans la salle barathym, la salle pause café. Elle est âgée de 68 ans. Elle est très timide et dégage beaucoup de tristesse et d'émotion, elle regarde le bout de ses chaussures. Je devais la rencontrer il y a une quinzaine de jours, mais elle ne le souhaitait plus, elle a depuis changé d'avis en voyant que ses collègues de foyer faisaient de bons retours de ces entretiens.

Mauricette est passionnée de Botcha (pétanque en salle), elle en pratique la semaine. Elle pratique également le tir à l'arc, la musculation et la boxe qu'elle affectionne tout particulièrement. Elle est atteinte d'une IMC (Incapacité cérébrale motrice) depuis la naissance. Elle se déplace en fauteuil électrique. Elle n'a pas été scolarisée, mais a appris à lire et à écrire à l'hôpital avec des religieuses. Elle n'a jamais eu d'activité salariée.

Mauricette a vécu quelques mois dans sa famille puis a été placée à l'hôpital. Elle a ensuite fait des séjours dans des familles d'accueil en alternance avec des séjours à l'hôpital et juste avant d'arriver au foyer Étincelle, a vécu dans un couvent à Neuilly-sur-Seine durant quatorze ans, elle a également vécu quelque temps dans une maison de retraite. La maltraitance est un motif récurrent de son histoire, elle en a été victime au sein de sa famille, dans les hôpitaux, chez les religieuses et dans les familles d'accueil. Elle n'a plus de liens familiaux et n'a pas de visites, elle estime que ses amis sont ici à Étincelle. Elle est en froid avec sa sœur pour une question d'héritage. Mauricette a fait des recherches sur sa famille et a été très déçue de ce qu'elle a appris, elle regrette d'avoir cherché.

Elle aurait souhaité devenir médecin anesthésiste ou assistante sociale et possède un discours intéressant sur la jeunesse en situation de difficulté. À travers son discours, j'ai pu ressentir toute la passion et la compréhension qu'elle aurait pu mettre au service de ce métier et dans ses relations avec la jeunesse en situation de délinquance. Mauricette est sous curatelle.

Pascal

J'ai rencontré Pascal en mars 2012 au sein de la structure Étincelle. Notre entretien s'est déroulé dans sa chambre. Pascal est âgé de 40 ans. Il a l'air d'un petit garçon malicieux avec ses petits sourires en coin, il dégage de la joie de vivre et de l'insouciance. Il pratique l'aviron pour lequel il a obtenu pas mal de récompenses (médailles et coupes). C'est un sportif, il va à la piscine et pratique du tir à l'arc. Pascal est atteint d'une IMC (Incapacité motrice et cérébrale) de naissance. Il se déplace en fauteuil et connaît des difficultés de mémorisation assez importantes.

Avant d'arriver à Étincelle, il vivait à bordeaux chez son père et venait en semaine au foyer, mais pour des questions de trajet Pascal a décidé avec sa famille qu'il resterait à temps plein au foyer. Dater son arrivée à Étincelle même approximativement a été impossible, il ne s'en souvient plus. Il a pu reconstituer son vécu en institution et en famille au moyen des photos accrochées dans sa chambre, ces photos ont servi de support à notre entretien. Il a des visites de son frère et de sa belle sœur, mais trop rares à son goût et il communique régulièrement au téléphone avec eux.

Pascal ne sait ni lire ni écrire et n'a jamais travaillé du fait de son invalidité. Il aime écouter diverses tendances musicales et possède une collection importante de cédéroms. Pascal est traumatisé par l'incendie du foyer et mentionne qu'il y en a eu plusieurs, lorsqu'il en parle, je lis la frayeur dans ses yeux. Son rêve serait de pouvoir mémoriser « comme tout le monde ». Il est sous curatelle.

Patricia

J'ai rencontré Patricia au sein de la structure Étincelle en mars 2012. Nous avons réalisé notre entretien dans sa chambre. Patricia est âgée de 42 ans et ressemble à une toute jeune-fille. Elle est enjouée et avenante. Elle ne pratique pas d'activités sportives actuellement, elle faisait du cheval, mais sa blessure à la cheville l'oblige à rester au repos un long moment.

Patricia est atteinte d'une IMC (Incapacité motrice et cérébrale) de naissance, elle peut se déplacer au moyen de son fauteuil électrique, mais également au moyen d'une canne. Elle vit au foyer Étincelle depuis vingt ans, mais avant de s'y établir complètement, elle a effectué des allers et des retours chez ses parents. Elle n'a plus de lien avec sa famille pour des raisons de maltraitements de la part de son père, décédé depuis plusieurs années.

Elle a perdu un petit ami il y a quelque temps et en a « retrouvé » un qui vient lui rendre visite régulièrement et accompagné de ses parents. Parfois, Patricia va passer les week-ends chez eux. Elle a été scolarisée jusque l'âge de dix-huit ans et sait lire et écrire. Elle travaille à l'Ésat (Établissement et service d'aide par le travail) de Creil, elle y assemble des balais. Les maltraitements de son père sont souvent cités durant l'entretien ; elle répète souvent qu'elle est capable d'être autonome comme si elle devait toujours le démontrer pour que nous n'en doutions pas. Elle rêve de pouvoir remonter à cheval.

Sylvie

J'ai rencontré Sylvie au sein de la structure Étincelle au mois d'avril 2013, notre entretien s'est déroulé dans sa chambre. Sylvie est âgée de 47 ans, elle parle en chuchotant parfois avec l'air de quelqu'un qui a peur qu'on l'entende. Sylvie n'a pas d'activité extérieure, elle aime passer du temps sur Internet pour s'instruire et découvrir. Elle est atteinte d'une IMC (Incapacité motrice et cérébrale) depuis la naissance et se déplace en fauteuil électrique. Elle indique que son IMC est une intelligence mal comprise : elle a retenu cette réflexion lors d'un entretien avec un psychiatre il y a quelques années et depuis elle la fait sienne.

Sylvie a toujours vécu en institution et vit au foyer Étincelle depuis vingt-six ans. Auparavant, elle a effectué des longs séjours en internat et en institution, à Garches, Reims et Berck avec l'impression d'être ballottée comme un paquet encombrant. Sa mère est partie alors qu'elle était très jeune. Elle n'a plus de contact avec son père depuis de nombreuses années : ils sont fâchés. Elle ne peut pas déterminer son niveau scolaire, mais elle sait qu'elle a été scolarisée et sait lire et écrire. Sylvie ne travaille pas, elle est en invalidité.

L'espace distal (celui de l'épreuve) de Sylvie est en rapport avec la culture. Elle est effrayée d'être prise pour une personne qui est sans culture et qui aurait des troubles cognitifs : ces éléments sont récurrents tout au long de l'entretien. Elle ressent de la pitié pour le personnel qui manque de culture. Elle aimerait obtenir le permis de moto pour conduire une cylindrée et elle souhaiterait vivre au milieu des animaux. Sylvie n'est ni sous tutelle ni sous curatelle.

Patrick

J'ai rencontré Patrick au mois d'avril 2012 au sein de la structure Étincelle. Notre entretien s'est déroulé dans la salle à manger. Patrick est âgé de 50 ans. Notre entretien nous a demandé des efforts à tous deux étant donné les troubles de l'élocution de Patrick. J'ai dû reformuler souvent et, de son côté, Patrick a fait souvent fait l'effort de se répéter. Patrick a l'air triste et maussade et mon intérêt pour sa personne, au sein de notre échange, semble lui apporter de la joie.

Il pratique le tir à la carabine, il joue au tennis et fait du foot en fauteuil. Suite à un accident de la route, il y a plus de vingt ans, durant ses heures de travail, Patrick est devenu tétraplégique. Il vit au foyer Étincelle depuis vingt ans. Avant son arrivée au foyer, il a été hospitalisé six mois puis a vécu un an dans une structure dédiée aux accidentés de la route. Avant l'accident, il vivait avec sa compagne qui depuis s'est mariée et a eu des enfants. Il a de rares visites de sa sœur et de son beau-frère.

Il a obtenu le certificat de formation générale à l'issue de sa scolarité et a été embauché chez Darty comme chauffeur livreur. Après l'accident, il a effectué une formation au sein de l'Ésat (Établissement de services d'aide à la personne) de Creil. Suite à cette formation, il a été déclaré inapte à tenir un emploi pour cause de lenteur.

Le motif récurrent de notre entretien s'est fixé sur son souhait de trouver une compagne et de remarcher comme avant, il parle d'ailleurs d'une possibilité de se faire opérer pour retrouver sa mobilité. Son rêve est de trouver une compagne, d'avoir des enfants et de quitter son état de tétraplégie. Patrick est sous la tutelle de sa sœur.

Angèle

J'ai rencontré Angèle au mois de mars 2012 sur la structure Étincelle. Notre entretien s'est déroulé dans la salle à manger. Angèle est âgée de 74 ans. Elle ressemble à un jeune enfant, dans ses mimiques et sa façon de se tenir et de s'exprimer. Lorsqu'on l'entend, une envie de la protéger nous surprend. Elle dégage une force dans sa fragilité apparente. Angèle pratique la botcha (pétanque en salle), la marche, elle aime sortir et parler aux gens qu'elle rencontre, elle va régulièrement à l'association des paralysés de France pour y faire des activités à raison d'une fois par semaine.

Angèle n'est pas en situation de handicap à proprement parler. Elle serait plutôt victime de désertion affective, désertion qui a influé sur son développement cognitif. Depuis l'âge de 14 ans, elle vit en institution. Elle a vécu dans un couvent à Paris dans le quinzième, le même que son amie Mado. Elle est arrivée au foyer Étincelle dans les années 1970. Elle a été abandonnée par sa mère à l'âge d'un mois et a été recueillie par sa grand-mère paternelle qui l'a élevée avec son père jusqu'à l'âge de 14 ans. Elle a un frère qui est décédé il y a quelques années et une sœur avec qui elle n'a plus aucun contact. Angèle n'a pas de visites de la famille, mais une amie commune à Mado qui vient les voir de temps en temps.

Ayant souvent été malade dans sa petite enfance, elle n'a pas pu avoir de scolarité suivie et régulière et déchiffre plus qu'elle ne lit. Elle a travaillé en Ésat (Établissement de service d'aide à la personne) à Creil dans la confection de boîtes et de classeurs, Angèle est à la retraite depuis quinze ans. Les maltraitances subies au couvent reviennent souvent durant l'entretien, c'est un motif récurrent. Ces maltraitances se situent dans l'espace distal d'Angèle ainsi que la grande reconnaissance qu'elle voue à son amie Mado. Elle souhaiterait savoir gérer son argent et avoir le droit de sortir seule beaucoup plus souvent.

4.2 Les salariés du dispositif Emmaüs Défi

Maryline

J'ai rencontré Maryline sur son lieu de travail à Emmaüs Défi, notre entretien s'est déroulé dans un des bureaux des conseillers d'insertion à l'étage du magasin. Maryline est âgée de 60 ans. Elle parle très doucement avec les larmes aux yeux tout au long de l'entretien.

Suite au décès de son amie et co-locatrice, il y a un peu plus de trois ans, Maryline s'est retrouvée à la rue et a vécu quelque temps dans un foyer de femmes. Elle est salariée chez Emmaüs Défi au rayon textile depuis trois ans. Elle avait été adressée par une assistante sociale qui a pu établir le lien avec la structure. À ce jour, Maryline est locataire d'un appartement à Paris dans le treizième arrondissement. Elle a un CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) de comptabilité et a exercé le métier de comptable durant 25 ans, elle a été licenciée économique. Avant d'obtenir un contrat d'insertion au sein d'Emmaüs, elle a pris quelques cours d'informatique pour se perfectionner et s'occuper.

Pour ce qui est de l'environnement familial, Maryline a des liens forts avec sa mère atteinte de la maladie d'Alzheimer, elle en a pris soin durant dix ans avant qu'elle ne soit orientée sur une structure adaptée à la maladie. Le décès de son amie est un élément récurrent dans l'entretien, elle n'en a pas fait le deuil. Elle ne se projette pas dans l'avenir. L'entretien a dû être interrompu, car Maryline était en larmes en évoquant le souvenir de son amie.

Jean-Claude

J'ai rencontré Jean-Claude sur son lieu de travail à Emmaüs Défi, notre entretien s'est déroulé dans un des bureaux des conseillers d'insertion à l'étage du magasin. Jean-Claude est âgé de soixante ans. C'est un homme joyeux et bavard. Il s'exprime volontiers sur son passé. Il travaille actuellement au rayon électroménager du magasin Emmaüs et participe à la vente.

Il a été conducteur de tramway dans la région de Bordeaux et a été licencié pour motif économique. Il a rendu son appartement avant de ne plus pouvoir payer le loyer et a décidé de se rendre à Paris pour retrouver du travail. Il a vécu dans la rue et survivait de mendicité. C'est lors d'une maraude qu'il est entré en contact avec des travailleurs sociaux d'Emmaüs. Il a signé un contrat d'insertion en janvier 2013 et son contrat prend fin dans quelques jours. Jean-Claude a recommencé à travailler au fur et à mesure. Il a démarré par un contrat de quatre heures par semaine pour en arriver à un contrat de vingt-six heures hebdomadaires. Il a profité du temps de ce contrat pour se former aux métiers du gardiennage parallèlement à son emploi chez Emmaüs et a obtenu un poste de gardien dans une cité HLM de Paris. Il prendra ce poste dans quelques semaines. Il s'agit d'un emploi en contrat à durée indéterminée et il bénéficiera d'un logement de fonction.

Il est ravi de la tournure que prend son avenir professionnel et en parle avec emphase. Durant l'entretien, on peut observer qu'il ressent une certaine satisfaction à être interviewé par les médias lors de reportages sur la précarité.

Serge

J'ai rencontré Serge sur son lieu de travail à Emmaüs Défi, notre entretien s'est déroulé dans un des bureaux des conseillers d'insertion à l'étage du magasin. Serge est âgé de 61 ans. C'est un homme très jovial et très bavard qui aime raconter des situations avec moult détails. Il est en contrat d'insertion au sein d'Emmaüs, il se charge des livraisons de meubles et de la vente en magasin.

Il a travaillé vingt-cinq ans dans la marine pour l'entreprise Shell puis il a exercé en tant qu'ambulancier. Par la suite, il est devenu déménageur via plusieurs contrats à durée déterminée. Son dernier contrat, en tant que déménageur, n'a pas été renouvelé du fait de son âge. Il a tenté de retrouver un emploi dans le secteur du déménagement, mais sans succès. Serge a été condamné à trois ans de prison pour coups et blessures sur un agent de police, il a effectué sa peine de prison en rentrant d'une mission de la marine, missions qu'il ne reprendra plus. À sa sortie de prison, Serge s'est retrouvé à la rue, il a erré de foyer en foyer en se débattant de son addiction avec l'alcool durant plus de six ans, il est toujours en traitement actuellement.

Il a trois enfants avec lesquels il n'a plus de contact. Son fils, né d'un premier mariage, est entré dans la délinquance, une de ses filles vit au Canada et une autre n'a plus jamais donné signe de vie. Serge a été marié deux fois. Il parle souvent de sa profession de déménageur qui semble lui tenir à cœur, c'est un élément récurrent durant notre échange. Il est demandeur de reconnaissance au sujet de ses capacités à apporter aide et protection à autrui. Serge a pour objectif de terminer sa vie professionnelle au sein d'Emmaüs et d'y revenir durant la retraite en tant que bénévole. Il vit désormais en appartement.